

Circuit des coteaux de Cestayrols



Une randonnée proposée par cathari

Circuit autour de Cestayrols, bastide du XII^{ème} siècle, au gré des sous-bois et des coteaux plantés de vignes.

Durée	2h 05	Difficulté	Facile
Distance	6,63 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	75 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	80 m	Commune	Cestayrols (81150)
Point haut	271 m	Région	Massif central
Point bas	201 m		



Trace n° 324769

Description

(D/A) Départ de la Place de la Mairie

Prendre à gauche la Rue du Puech et à droite pour rejoindre le sentier balisé PR® Sentier des Coteaux.

(1) Le prendre à gauche, traverser la route pour continuer sur le sentier et rejoindre le chemin de terre.

(2) Continuer tout droit sur le sentier, laisser le chemin de terre sur votre gauche. Parvenir à la route départementale D3.

(3) La traverser et prendre la route en face direction le Théron / le Pouget. Rejoindre un virage avant le Pouget.

(4) Reprendre sur la gauche le "sentier des coteaux" balisé PR® et atteindre un nouveau carrefour de sentiers.

(5) Prendre à droite, traverser le sous-bois avant la descente vers la D1, la traverser et continuer en face sur le sentier de randonnée.

(6) Quitter le sentier PR® par votre droite et prendre le petit sentier qui, à travers bois, vous fera rejoindre la D3 au niveau du lieu-dit "Coustou". Prendre à droite la D3 direction [Cestayrols](#).

(7) Bifurquer sur votre droite direction la Crompadié. Continuer sur cette route, rejoindre la Rue du Château et revenir alors Place de la Mairie, le point de départ (D/A).

Points de passage

- D/A Place de la Mairie**
N 43.981061° / E 1.984358° - alt. 244 m - km 0
- 1 a gauche en traversant la D3**
N 43.983859° / E 1.98827° - alt. 252 m - km 0.47
- 2 Continuer le "sentier des Coteaux"**
N 43.989579° / E 1.996789° - alt. 258 m - km 1.97
- 3 Traversée de la D3 direction "le Pouget"**
N 43.983978° / E 1.995009° - alt. 268 m - km 2.72
- 4 A gauche sentier balisé**
N 43.978033° / E 1.993861° - alt. 251 m - km 3.4
- 5 A droite, vers le sous-bois**
N 43.976409° / E 1.992755° - alt. 248 m - km 3.65
- 6 Sentier à droite en quittant le PR**
N 43.970541° / E 1.983292° - alt. 202 m - km 4.93
- 7 Prendre à droite vers la Compradié**
N 43.976663° / E 1.979522° - alt. 229 m - km 5.87
- D/A Place de la Mairie**
N 43.981091° / E 1.984283° - alt. 244 m - km 6.63

Informations pratiques

Aucun équipement pour cette randonnée.

À voir

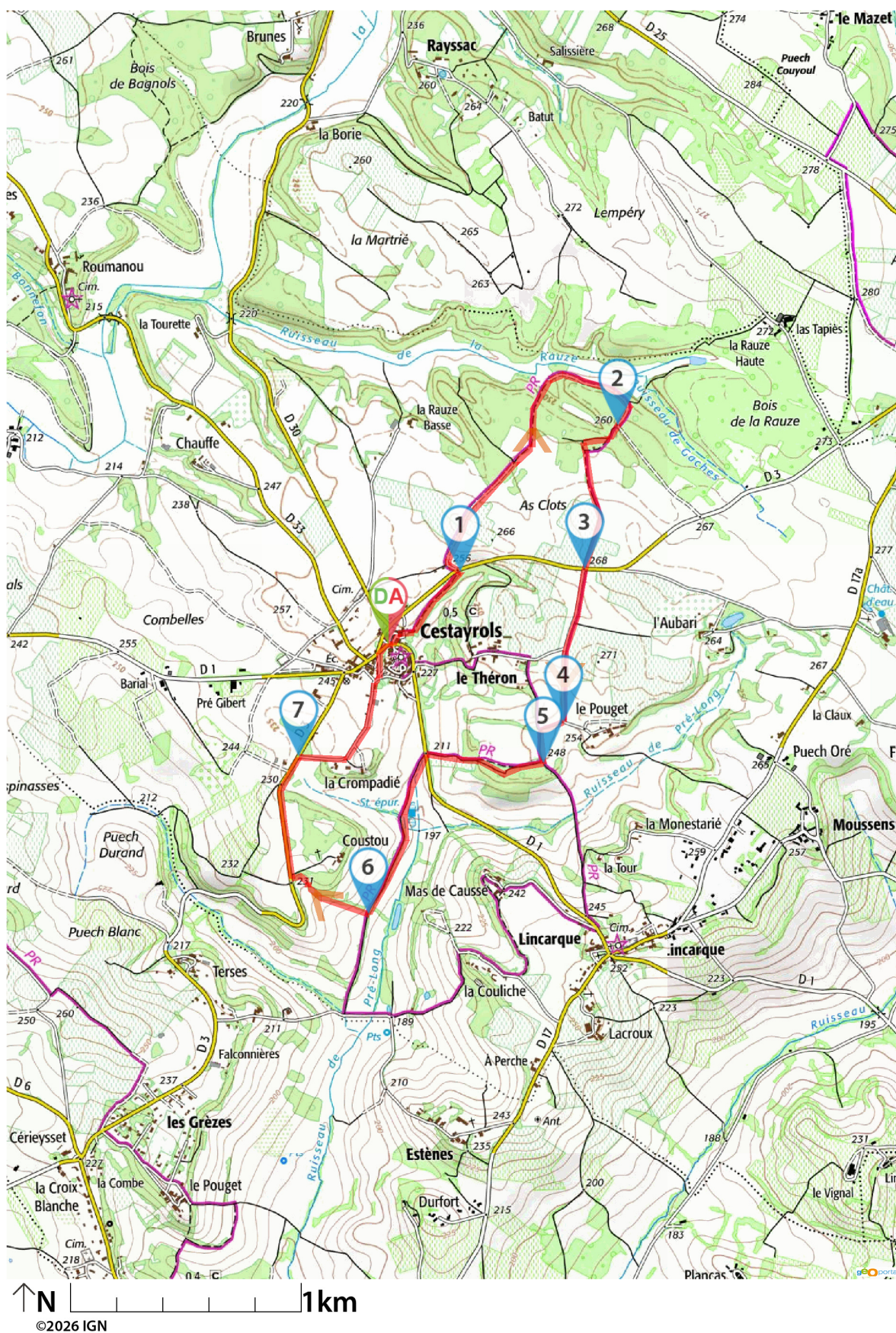
Église Saint-Michel.

Visite du village.

Porte médiévale datant du XIII^{ème} siècle.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-coteaux-de-cestayrols/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

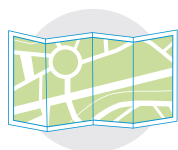
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



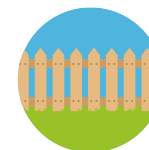
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



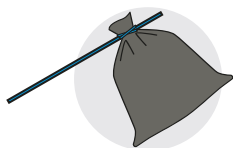
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



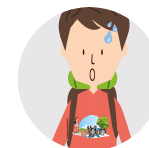
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.